

Lisez-moi V3.02.020 – 6 mai 2026



V.3.02.020 / 6 mai 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.020 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

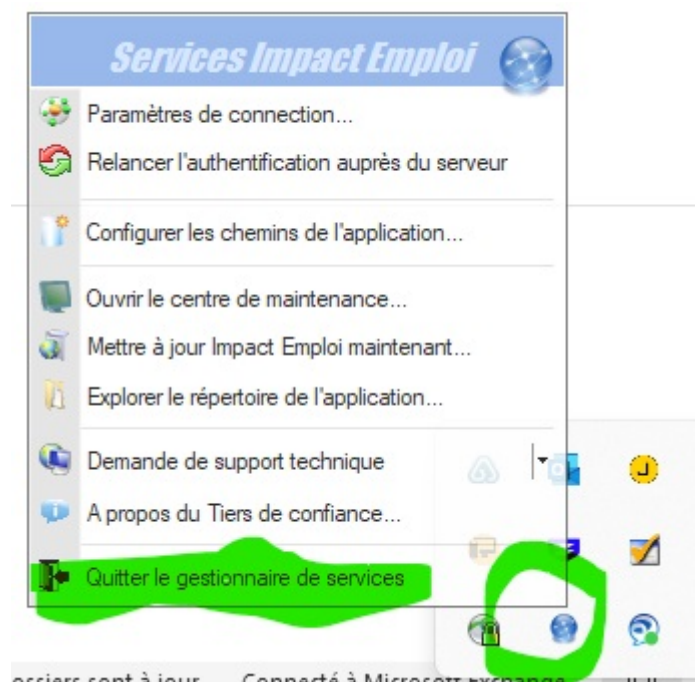
► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



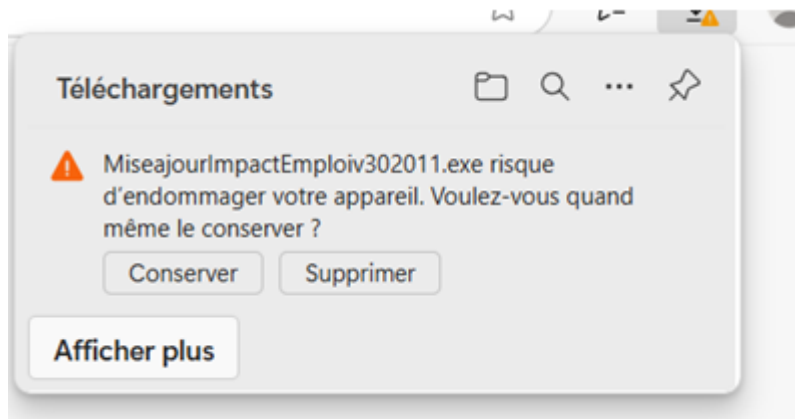
Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez [ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.](#)

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver ».

► Taxe d'apprentissage

Les développements pour déclarer la taxe d'apprentissage sont livrés. Par défaut, la taxe d'apprentissage se calcule pour tous les employeurs.

Une exception est portée pour les employeurs employant uniquement des apprentis. La taxe ne se calcule pas.

Pour gérer une exonération ou un non assujetissement un nouvel onglet est créé.

Afin se mettre en conformité, vous devez régulariser les mois de mars et avril, par l'onglet régularisation au niveau de la saisie des bulletins.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et leurs détails dans la fiche pratique à cet effet : [FP taxe d'apprentissage](#)

► Dépôt déclaration fin de contrat

Rappel : les DSN événementielles « **annule** » et « **annule et remplace** » n'ont pas la même fonction.

Vous utilisez la DSN événementielle « **annule** », si vous avez besoin d'annuler une fin de contrat saisie à tort.

Vous utilisez la DSN événementielle « **annule et remplace** » si vous avez une modification à apporter à cette fin de contrat (date de fin de contrat, erreurs de montants,...)

► Dépôt DSN



La date du 5 mois est une date d'échéance de dépôt et donc de forte activité sur Net-entreprise. il convient de différer vos dépôts de DSN mensuelles et DSN évènementielles à l'approche de cette échéance afin de désengorger les flux et de ne pas vous retrouver avec des problèmes de dépôts (diodes rouges).

► Assistance

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.

► Mise à jour version – contrôle de version

Un contrôle a été mis en place pour que vous puissiez systématiquement travailler sur des version récentes du logiciel.

Si vous avez plus de 2 version de retard, le logiciel ne sera plus disponible pour la saisie. Il conviendra de télécharger la dernière version, en vigueur.

Vous retrouvez sur le flash info , les informations liées aux mises à jour, consultez la page régulièrement. [FLASH INFOS – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)



PARAMETRAGE

► Alisfa prévoyance

Les taux de cotisation ont été mis à jour.

► Taux barème PAS et RAS

Les taux barème du PAS et RAS ont été mis à jour.



CORRECTION D'ANOMALIES



RAPPELS

► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026** une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2026.1.0.13**:



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation

de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

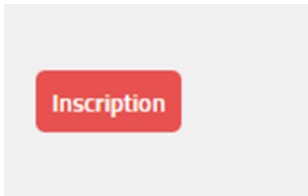
Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information: L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

► **Accès à la documentation**

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Taxe d'apprentissage](#)
- [Congés payés](#)
- [Installation DSN VAL](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



V.3.02.019 / 5 mars 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.019 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

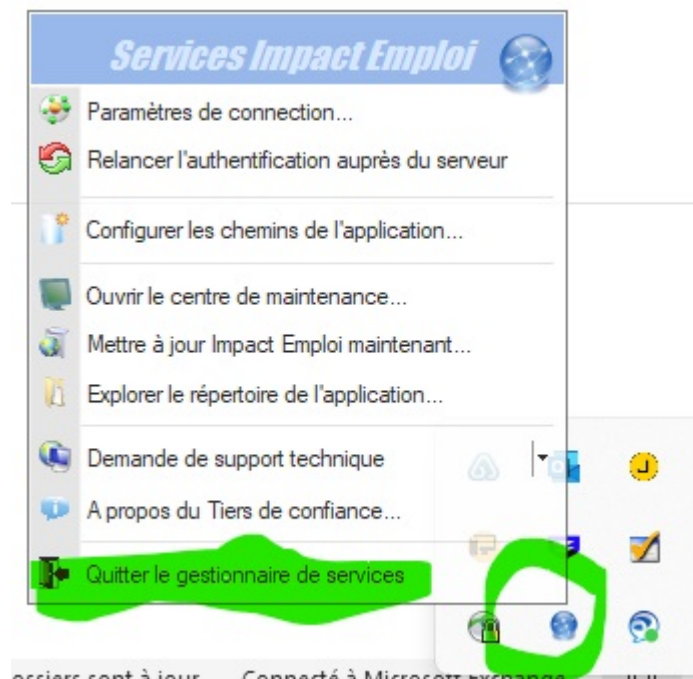
► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



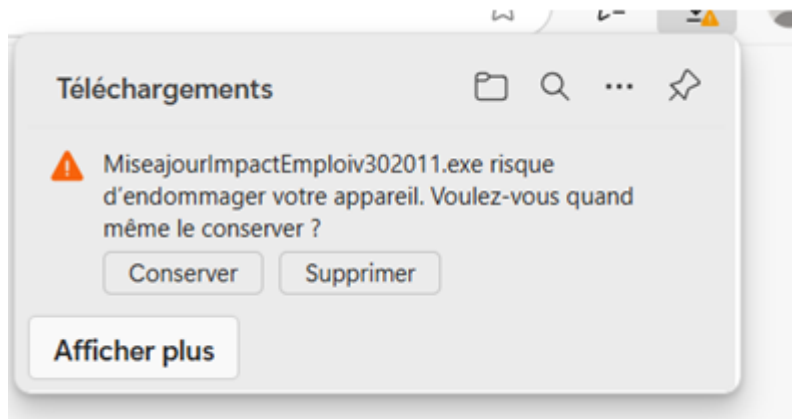
Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver ».

► **Taxe d'apprentissage**

Les développements sont en cours et seront livrés dans une prochaine version.

► **Dépôt DSN**



La date du 5 mois est une date d'échéance de dépôt et donc de forte activité sur Net-entreprise. il convient de différer vos dépôts de DSN mensuelles et DSN événementielles à l'approche de cette échéance afin de désengorger les flux et de ne pas vous retrouver avec des problèmes de dépôts (diodes rouges).

► **Assistance**

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.

► Mise à jour version – contrôle de version

Un contrôle a été mis en place pour que vous puissiez systématiquement travailler sur des versions récentes du logiciel.

Si vous avez plus de 2 versions de retard, le logiciel ne sera plus disponible pour la saisie. Il conviendra de télécharger la dernière version, en vigueur.

Vous retrouvez sur le flash info, les informations liées aux mises à jour, consultez la page régulièrement. [FLASH INFOS – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)



PARAMETRAGE

► Audiens prévoyance

Les taux de cotisation pour les permanents non cadre ont été mis à jour.



CORRECTION D'ANOMALIES

► RGD

La réduction générale est correctement calculée et la déclaration est juste.

- Pour les tiers ayant reçu un mail de notre part, il convient de régulariser les bulletins dans la DSN de Février.

- Les bulletins de février doivent être recalculés pour les salariés ayant perçu de la PPV sur le mois de janvier.

Pour vous aider à savoir quels sont les bulletins à régulariser : une requête est à votre disposition. Elle se nomme 55- salarié prime PPV janvier 2026.
[Exécuter une requête – Le site du service Urssaf Impact emploi association](#)

► CCN familles rurales – Fonds de gestion du paritarisme

La cotisation fonds de gestion du paritarisme et de la formation ont été mises à jour.



RAPPELS

► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2026, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est à installer sur votre poste de travail.



Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.

Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

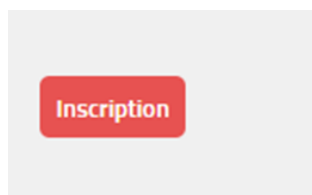
Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information: L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

► **Accès à la documentation**

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**





FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Installation DSN VAL](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



[Lisez-moi V3.02.018 – 11 février 2026](#)



V.3.02.018 / 11 février 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.018 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Correction d'anomalies](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Bulletins de février et suivants

L'accès à l'ensemble des bulletins 2026 est disponible.

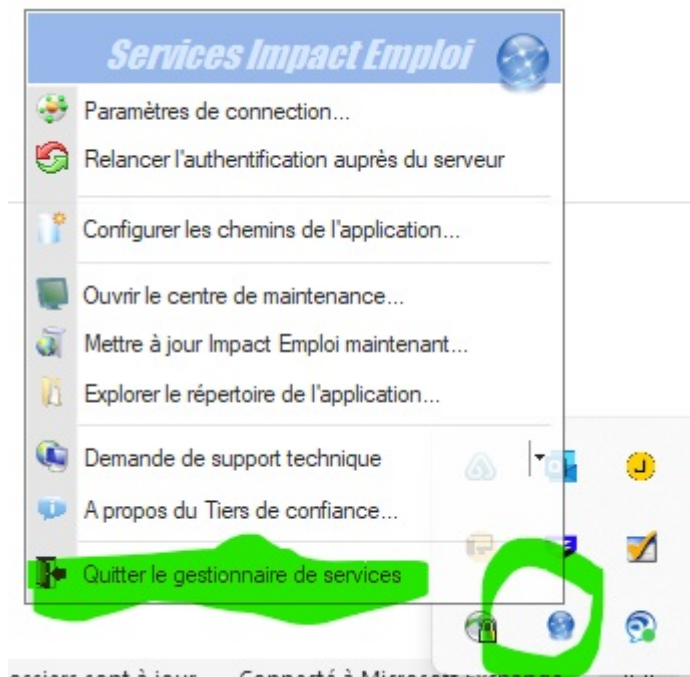
► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



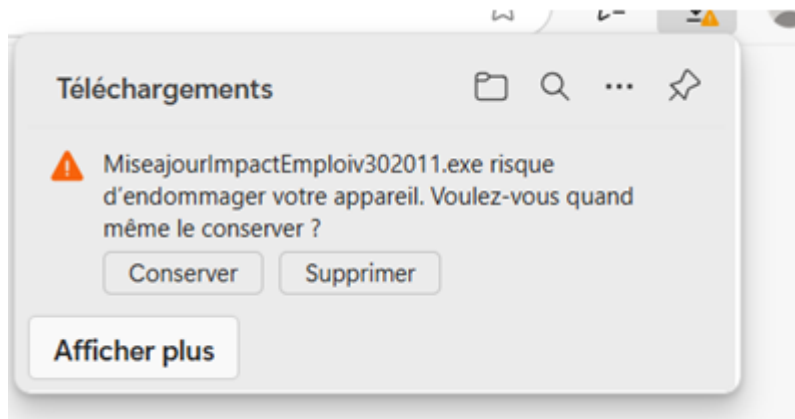
Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »

► **Dépôt DSN**



La date du 5 mois est une date d'échéance de dépôt et donc de forte activité sur Net-entreprise. il convient de différer vos dépôts de DSN mensuelles et DSN événementielles à l'approche de cette échéance afin de désengorger les flux et de ne pas vous retrouver avec des problèmes de dépôts (diodes rouges).

► **Assistance**

Dorénavant les interventions pour installation, réinstallation des bases, récupérations de dossier devront être programmées 30 jours au moins avant la date souhaitée. Merci d'anticiper vos demandes.



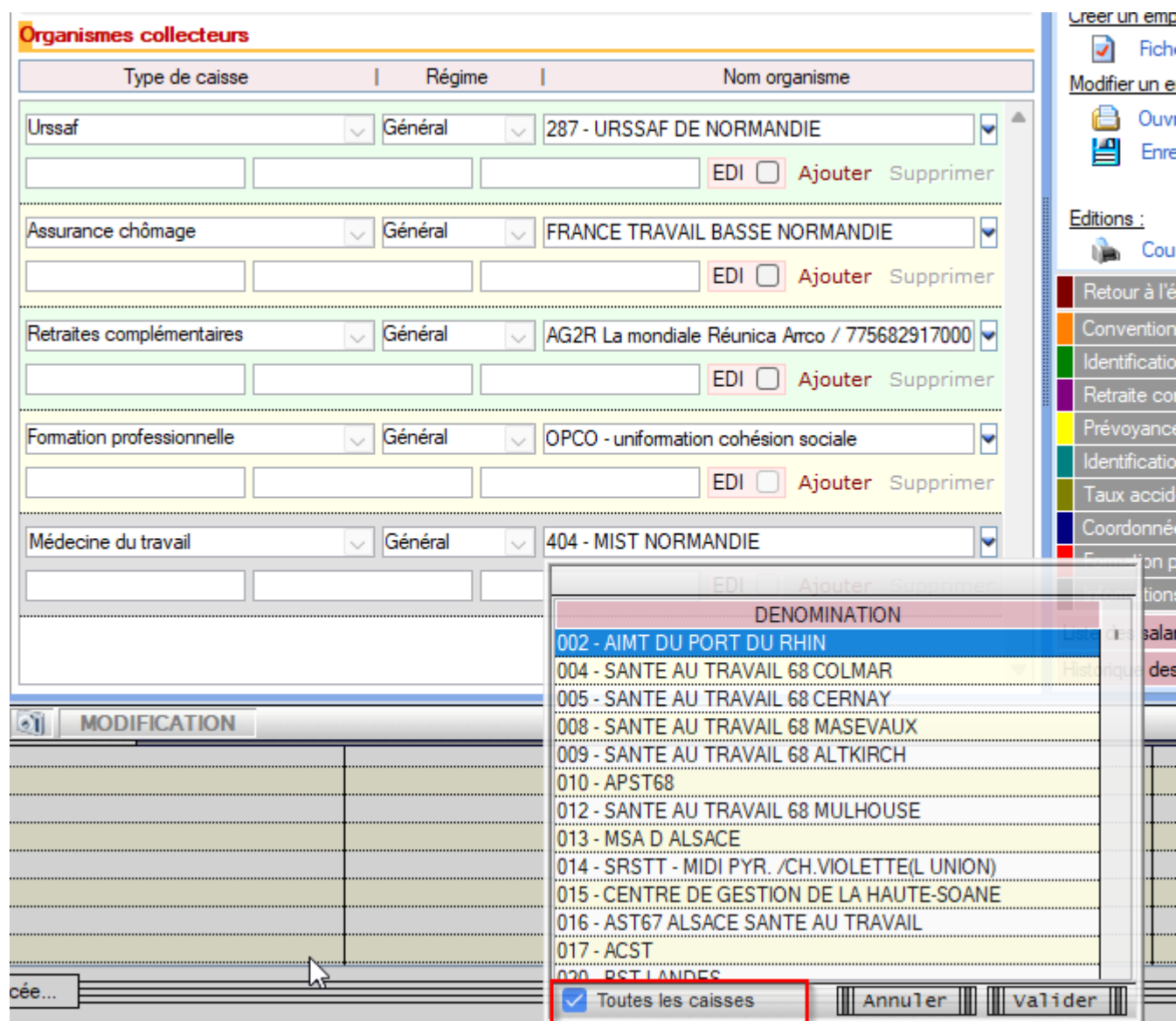
PARAMETRAGE

► **CCN familles rurales – Fonds de gestion du paritarisme**

La cotisation fonds de gestion du paritarisme et de la formation ont été mises à jour.

► SPST

Afin de rechercher un centre SPST, une liste déroulante vous est proposée. il convient de cocher sur le bouton « **Toutes les caisses** » :



The screenshot shows a software interface for managing 'Organismes collecteurs'. The main window has a table with columns for 'Type de caisse', 'Régime', and 'Nom organisme'. Below the table, there are buttons for 'Ajouter' and 'Supprimer', and a checkbox for 'EDI'. A dropdown menu is open, showing a list of centers with the following denominations:

DENOMINATION
002 - AIMS DU PORT DU RHIN
004 - SANTE AU TRAVAIL 68 COLMAR
005 - SANTE AU TRAVAIL 68 CERNAY
008 - SANTE AU TRAVAIL 68 MASEVAUX
009 - SANTE AU TRAVAIL 68 ALTKIRCH
010 - APST68
012 - SANTE AU TRAVAIL 68 MULHOUSE
013 - MSA D ALSACE
014 - SRSTT - MIDI PYR. /CH.VIOLETTE(L UNION)
015 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SOANE
016 - AST67 ALSACE SANTE AU TRAVAIL
017 - ACST
020 - RST LANDES

At the bottom of the dropdown menu, there is a checkbox labeled 'Toutes les caisses' which is checked. Below the dropdown menu, there are buttons for 'Annuler' and 'Valider'.



CORRECTION D'ANOMALIES

► CCN Acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

La cotisation prévoyance T2 cadre est corrigée

► RGD -Ircantec

La réduction générale dégressive aux salariés cotisants à l'Ircantec est développée. Elle se régularisera sur les mois suivants.

► Bases forfaitaires

La tranche 3 des animateurs sportifs est corrigée.



AUTRES DECLARATIONS

► Bordereau formation

L'aide au remplissage est disponible.



RAPPELS

► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à

installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est à **installer** sur votre poste de travail.



Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.

Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

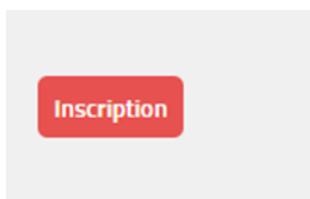
Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information: L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

Lisez-moi V3.02.017 – 26 janvier 2026



V.3.02.017 / 26 janvier 2026

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.017 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation.

Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Recalcul des bulletins 2026 – obligatoire

Suite à un reparamétrage de la fin des taux réduits, il convient de recalculer tout vos bulletins 2026 avant de créer vos fichiers DSN. Si vous ignorez cette action, vous aurez des écarts sur vos déclarations Urssaf.

Cela concerne uniquement les cotisations patronales.
Cela n'impacte pas la rémunération des salariés.

► Bulletins de février et suivants

Merci d'attendre une version correctrice pour saisir vos bulletins de février et suivants.

► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2026 est ouvert.

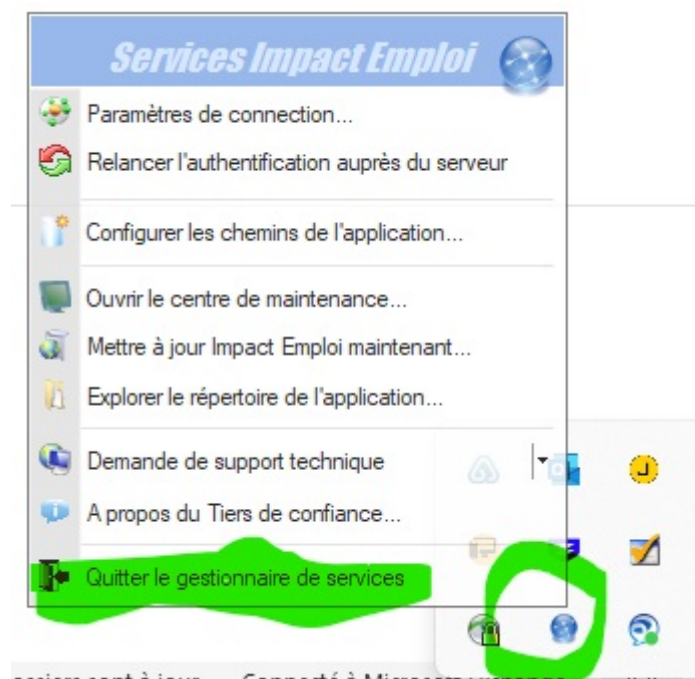
► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



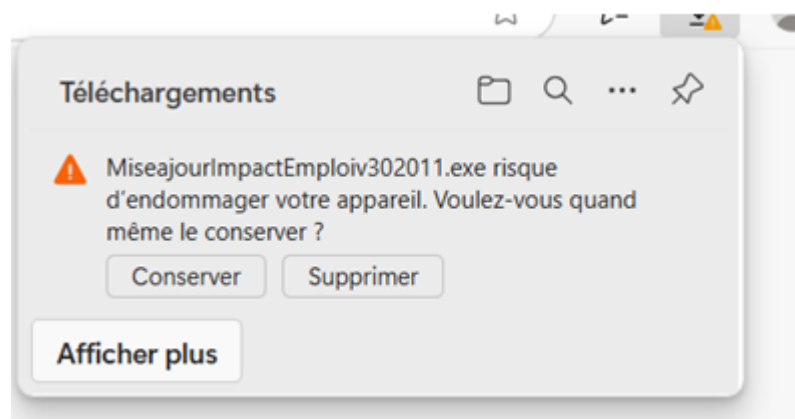
Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »



PARAMETRAGE

► CCN familles rurales – Prévoyance

les cotisations de prévoyance ont été mises à jour

► Artistes -Thalie santé

La cotisation médecine du travail Thalie santé est développée.

Elle est reversée au partenaire Audiens via la DSN. Ainsi les informations déclaratives figurent sur la FPOC de la prévoyance.

Il convient de créer un contrat Thalie dans le module prévoyance avec la caisse Audiens de sélectionnée.

► CCN des acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Les cotisations prévoyance ont été mises à jour.

► Paramétrage contrat CDI

La coche ICP 10 % est cochée par défaut pour calculer le 10^{ème} de la quotité de travail au titre de l'indemnité compensatrice de congés. Celle-ci ne peut être retenue dans le calcul de la réduction générale de cotisation.

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

Informations sur la période

- Date début : 01/01/2025 Embauche
 - Date fin : Saisir un motif de changement

Caractéristiques du contrat

- Début Contrat : 01/01/2025
 - Type contrat : sans exo
 - Salaire réel
 - Intermittent
 - Nature contrat : - ICP10%
 - Fin cont. prév. :

Exonération

- Nature : Aucune

Période d'essai

- Date début : - Date fin :
 - Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 27/01/2025)

- Risque AT : - Taux : 0,00

Temps

- Unité de mesure :
 - Quotité de travail l'entreprise : 0,00
 - Quotité de travail du contrat : 0,00
 - Mod. exercice : 0,00 %

Informations complémentaires

- Libellé emploi :
 - Statut catégoriel : Non Cadre
 - Fonctionnaire : Non Fonctionnaire
 - Retraite : Non Retraité
 - Détaché/Expat... : Non concerné
 - Lieu de travail : 32494917100023

Options

- Calcul automatique du plafond :
 - Taxe sur les salaires :
 - Formation Professionnelle :
 - Taxe Spécifique CFP :
 - Retenue fiscale à la source :

Informations contrat

Âge requis :
 ✓ âge minimum : sans
 ✓ âge maximum : sans

heures du contrat requis :
 ✗ horaire minimum : 1
 ✓ horaire maximum : 169

Durée d'exonération requise :
 Pas d'exonération choisie

Durée du contrat requise :
 sans

Historique des messages

NOUVEAU Enregistrer Annuler

Si vous n'optez pas pour la mensualisation du nombre d'heure au contrat, il convient de la décocher.



DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2026 sont livrées.



CORRECTION D'ANOMALIES

► ICCP 10 %

L'anomalie est corrigée, vous pouvez recalculer vos bulletins.

► Complément maladie – bases forfaitaires

Le complément maladie ne se calcule plus. Vous pouvez recalculer vos

bulletins, pour annuler cette cotisation.



AUTRES DECLARATIONS

► DRA

L'aide au remplissage est disponible.



RAPPELS

► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2026 à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2026**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est à installer sur votre poste de travail.



Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.

Vous devez télécharger la version DSN-Val 2026 à partir du [portail DSN](#).

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un

autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

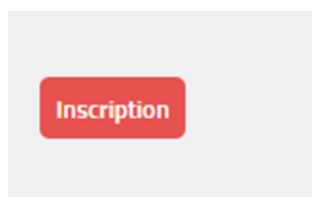
Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information: L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val,

► **Accès à la documentation**

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**





FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



[Lisez-moi V3.02.016 – 15 janvier 2026](#)



L'équipe Impact Emploi vous souhaite une bonne année 2026 !

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2026 sera ouvert fin janvier, lors de la livraison de la version 3.02.017.

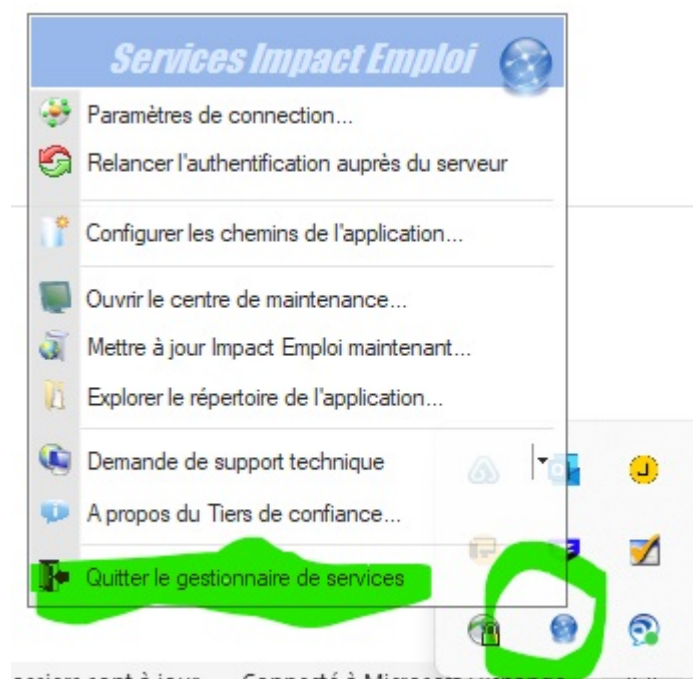
► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



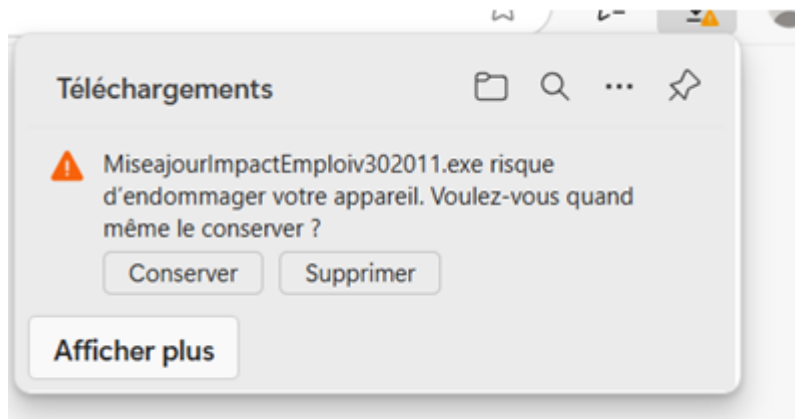
Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Pour le gestionnaire de service :



Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Si vous rencontrez un message de sécurité de type :



Cliquer sur « Conserver »



PARAMETRAGE

► Paramétrage annuel

Cette version d'Impact emploi intègre les nouveaux paramétrages annuels (Plafonds / SMIC / Taux / barèmes / Prévoyances paramétrées / Indemnités / Taux CCN...)-



Attention : *Veillez à modifier manuellement les valeurs non paramétrées (les taux de prévoyance, mutuelle non paramétrés , les taux retraite non paramétrées, taux horaire des conventions collectives non paramétrées...).*



Artiste : les contributions et cotisations salariales sont paramétrées. Il reste la cotisation santé patronale à paramétrer.

Vous pouvez d'ores et déjà calculer vos bulletins pour que le salaire soit versé. A la livraison de la prochaine version, il conviendra de recalculer les bulletins.

► **RGDU (Réduction Générale Dégressive Unique) :**

La nouvelle exonération patronale qui remplace la réduction générale dégressive est développée.

Dans l'attente de la mise à jour du BOSS, voici un lien pour retrouver toutes les informations de cette nouvelle exonération et son calcul : [Réduction générale dégressive unique \(RGDU\) de cotisations patronales | Service Public Entreprendre](#)

Focus concernant les CDII : Pour répondre à la consigne Urssaf, 10 % du montant des heures inscrites au contrat seront retirés du calcul pour l'application de la réduction générale.

Il convient de garder la case 10% ICP cochée pour mettre à jour le calcul.

► **CCN des entreprises privées du spectacle vivant (IDCC 3090) :**

La contribution CASVP est revalorisée.

► **CCN Eclat : valeur du point :**

A compter du 1er janvier 2026, la valeur du point V1 de la CCN Eclat passe à **7.23 €**

A compter du 1er janvier 2026, la valeur du point V2 de la CCN Eclat passe à **6.81 €**

► **CCN du SPORT**

• **Contribution patronale conventionnelle pour le paritarisme :**

A compter du 1er janvier 2026, le **taux de** la contribution patronale conventionnelle pour le paritarisme passe de 0.08 % à 0.09 %.

► **CCN Familles Rurales**

La **valeur du point** de la CCN Familles rurales est **revalorisé à 5.61 €**.

► CCN Spectacle Vivant Privé

Les cotisations frais de santé pour les permanents ont été mises à jour.

Socle de base

1.44 % du PMSS au 1er janvier 2026

Annexe II

1.84% du PMSS au 1er janvier 2026

► CCN des acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Les cotisations frais de santé et prévoyance ont été mises à jour.



DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2026 ont été développées mais seront livrées dans la prochaine version.



AUTRES DECLARATIONS

► Taxe sur les salaires

L'aide au remplissage est disponible, dans la gestion des déclarations, au niveau de l'onglet « Annuelles »

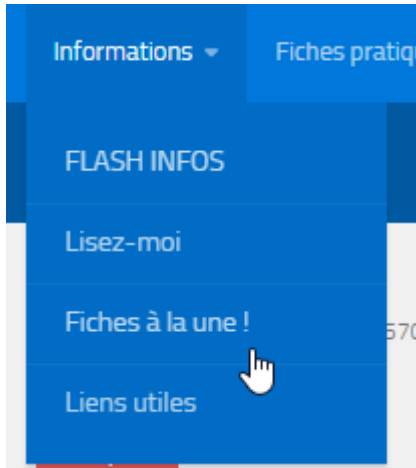




RAPPELS

► Rubrique Flash Infos :

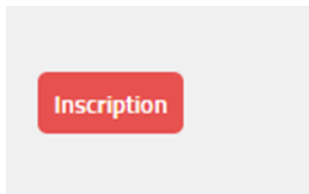
pensez à consulter très régulièrement la rubrique FLASH INFOS pour être informé des dates de mises à jour, problèmes Net-entreprises, ...



► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail** : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons

et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Ajouter un contrat de prévoyance](#)
- [Modification d'un contrat de prévoyance- au niveau de l'employeur](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

